AVENTIA

Antoine DECHERF
Olivier DEPERCENAIRE

EXPERTS COMPTABLES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

Fédération de Pêche du Pas-de-calais

Rue des Alpes
62510 Arques

****

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

*****

Exercice clos le 31 décembre 2018

Olivier Depercenaire - Commissaire aux comptes inscrit auprès de la Compagnie Régionale de Douai
Parc des Bonnettes - 142, rue des Genévriers - 62000 ARRAS
Tél : 03 21 07 12 57 - odepercenaire@aventia.fr

Aux Membres de la FDAAPPMA

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération de Pêche du Pas-de-Calais relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Comme décrit dans l'annexe au point 2.6.1, les ressources de la Fédération sont principalement composées de subventions en provenance de l'Agence de l'Eau, le Conseil Régional et la Fédération Nationale de la Pêche. Le montant acquis en 2018 s'élevant à 900 918 €.
  Les conventions passées étant annuelles, notre attention s'est portée sur le rattachement de ces subventions à l'exercice 2018. Les opérations et investissements non aboutis figurent à l'actif du Bilan au poste "autres créances" pour un montant de 673 772 €, tel que mentionné au point 2.2.1 de l'annexe, et peuvent présenter un risque de restitution.
- A ce titre, une provision pour dépréciation couvrant le risque de non recouvrement sur les financements de l'Agence de l'Eau a été constituée pour un montant de 103 756 €, telle que précisé au point 2.2.1 de l'annexe.
- Un bureau béthunois de l'ex siège de la Fédération, a été cédé en 2018.
  La plus-value dégagée est notée au point 2.6.2 de l'annexe pour un montant net de 23 050,84 €.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Arras, le 17 mars 2019

Olivier Depercenaire
Commissaire aux comptes

KPMG

Bilan actif

Fédération de Pêche Pas de Calais

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2017
Actif immobilisé – Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires	7 518	7 518		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	7 518	7 518		
Immobilisations corporelles	Terrains	172 765	133 093	39 671	70 981
	Constructions	428 445	122 794	305 650	322 324
	Inst.techniques, mat.out.industriels	186 517	175 931	10 585	19 521
	Autres immobilisations corporelles	361 460	298 228	63 232	84 252
	Immobilisations grevées de droits				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL	1 149 188	730 048	419 139	497 080
Immobilisations financières	Participations	130		130	130
	Créances rattachées à des participations				
	Titres immob. activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	1 000		1 000	6 980
	TOTAL	1 130		1 130	7 110
	Total I	**1 157 837**	**737 567**	**420 269**	**504 191**
Actif circulant – Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
	En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	TOTAL				
Avances et acomptes versés sur commande					
Créances (2)	Créances usagers et comptes rattachés	630		630	147 405
	Autres créances	696 588	103 757	592 830	594 554
	TOTAL	**697 218**	**103 757**	**593 461**	**741 960**
Divers	Autres titres				
	Valeurs mobilières de placement				
	Instruments de trésorerie				
	Disponibilités	465 359		465 359	498 509
	Charges constatées d'avance (4)	8 257		8 257	
	Total II	**1 170 834**	**103 757**	**1 067 077**	**1 240 470**
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III				
Primes de remboursement des emprunts	IV				
Ecart de conversion Actif	V				
	TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)	**2 328 672**	**841 324**	**1 487 347**	**1 744 661**
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)				
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres				

KPMG

Bilan passif (avant répartition)

Fédération de Pêche Pas de Calais

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		Passif (avant répartition)	Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Sans droit de reprise	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	152 097	152 097
		Ecarts de réévaluation		
		Réserves	172 418	12 418
		Report à nouveau	326 161	266 108
		Résultat de l'exercice	89 539	220 052
	Avec droit de reprise	Fonds associatifs avec droit de reprise		
		Apports		
		Legs et donations		
		Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
		Ecarts de réévaluation		
		Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	260 546	331 396
		Provisions réglementées		
		Droit des propriétaires (commodat)		
		Total I	**1 000 762**	**982 072**
Provisions et fonds dédiés		Provisions pour risques	3 500	5 071
		Provisions pour charges		
		Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
		Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
		Total II	**3 500**	**5 071**
Dettes		Emprunts obligataires convertibles		
		Autres emprunts obligataires		
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	80 220	88 789
		Emprunts et dettes financières divers (3)		
		Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	124 270	273 058
		Dettes fiscales et sociales	113 225	118 948
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
		Autres dettes	158 981	276 720
		Instruments de trésorerie		
		Produits constatés d'avance	6 387	
		Total III	**483 084**	**757 517**
		Écart de conversion passif IV		
		Total du passif (I+II+III+IV)	**1 487 347**	**1 744 661**
Renvois		Dettes sauf (1) à plus d'un an		
		Dettes sauf (1) à moins d'un an	483 084	757 517
		(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
		(3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés		Sur legs acceptés		
		Autres		

KPMG

Compte de résultat

Fédération de Pêche Pas de Calais

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017

* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Services liés à des financements réglementaires		
	Autres services		
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)		
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Cotisations	420 430	443 476
	Dons		
	Legs et donations		
	Subventions d'exploitation	900 917	925 246
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	5 221	3 868
	Autres produits	74 655	78 155
	Total des produits d'exploitation I	1 401 224	1 450 746
Charges d'exploitation	Marchandises Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements Achats	67 746	39 331
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (1)	541 727	602 549
	Impôts, taxes et versements assimilés	11 086	19 687
	Salaires et traitements	370 784	337 345
	Charges sociales	130 130	128 684
	Dotations d'exploitation • sur immobilisations amortissements provisions	88 784	97 615
	• sur actif circulant : provisions	103 757	
	• pour risques et charges : provisions	3 500	
	Subventions accordées par l'association	91 936	93 719
	Autres charges	4 046	1 392
	Total des charges d'exploitation II	1 413 500	1 320 325
	Résultat d'exploitation (I-II)	-12 275	130 420
Cpte courant	Excédents ou déficits transférés III		
	Déficits ou excédents transférés IV		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	742	18
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers V	742	18
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	1 541	1 372
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières VI	1 541	1 372
	Résultat financier (V-VI)	-798	-1 353
	Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)	-13 074	129 067
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit bail : mobilier	4 884	7 327
	immobilier		

KPMG

Compte de résultat

Fédération de Pêche Pas de Calais

Période de l'exercice 01/01/2018 31/12/2018
Période de l'exercice précédent 01/01/2017 31/12/2017
* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 128	3 924
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	143 782	165 458
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels VII	144 911	169 382
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	17 584	814
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	24 712	77 582
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total des charges exceptionnelles VIII	42 296	78 397
	Résultat exceptionnel (VII-VIII)	102 614	90 985
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI		
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII		
	Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII	1 546 878	1 620 147
	Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV	1 457 338	1 400 095
	Excédent ou déficit (XIII-XIV)	89 539	220 052
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

KPMG

Table des matières

1	Principes et méthodes comptables	2
2	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	3
2.1	Actif immobilisé	3
2.1.1	État de l'actif immobilisé (brut)	3
2.1.2	Amortissements de l'actif immobilisé	3
2.2	Actif circulant	4
2.2.1	Précisions sur d'autres créances significatives	4
2.3	Fonds associatifs	5
2.3.1	Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)	5
2.3.2	Autres fonds associatifs	6
2.3.3	Report à nouveau avant repartition du résultat de l'exercice	6
2.4	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	7
2.4.1	Provisions pour risques et charges	7
2.4.2	Précisions sur d'autres dettes	7
2.5	État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice	8
2.6	Compte de résultat	9
2.6.1	Ventilation des produits d'exploitation	9
2.6.2	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	9
3	Informations relatives à l'effectif	10
4	Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan	11
4.1	Engagements financiers donnés et reçus	11
4.1.1	Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)	11

KPMG

1 Principes et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

2.1.1 État de l'actif immobilisé (brut)

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	7 518			7 518
Immobilisations corporelles	1 153 891	16 793	21 495	1 149 188
Immobilisations financières	7 111		5 980	1 131
Total	1 168 520	16 793	27 476	1 157 837

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotation de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	7 518			7 518
Immobilisations corporelles	656 811	88 784	15 546	730 048
Immobilisations financières				
Total	664 329	88 784	15 546	737 567

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France).

2.1.2.1 Modalités d'amortissement

Catégories d'immobilisations	Amortissement		Postes du résultat avec dotation		
	Mode	Taux	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Immobilisations incorporelles	Linéaire	33,33 % à 100 %			
Immobilisations corporelles	Linéaire	2 % à 10 %	88 784		
Immobilisations financières					
Total			88 784		

2.2 Actif circulant

2.2.1 Précisions sur d'autres créances significatives

Autres créances : 696 587 € (dont tiers financeurs à recevoir : 673 772 €).

Sur ce poste, une provision pour dépréciation de 103 756 € a été constituée pour couvrir le risque de non recouvrement sur les financements Agence de l'Eau et Feder.

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France)

KPMG

2.3 Fonds associatifs

2.3.1 Fonds propres (hors report à nouveau et résultat de l'exercice)

L'apport sans droit de reprise implique la mise à disposition définitive d'un bien. Pour être inscrit en fonds associatifs, cet apport doit correspondre à un bien durable utilisé pour les besoins de l'association. Dans le cas contraire, il est inscrit en résultat. (Chap I 7. Règlement n°1999-01)

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Valeur du patrimoine	152 097			152 097
Fonds statutaires				
Apports sans droit de reprise				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés				
Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables (par l'organisme)				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves				
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	12 418	160 000		172 718

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

2.3.2 Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables par l'organisme				
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés (avec charges)				
Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables (par l'organisme)	528 907		99 399	429 508
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				

2.3.3 Report à nouveau avant repartition du résultat de l'exercice

Libellé	Débiteur	Créditeur
Report à nouveau des activités propres de l'Association		326 161,13
Solde		326 161,13

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

2.4 Provisions, fonds dédiés, autres passifs

2.4.1 Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques de 3 500 € a été constituée pour couvrir les frais de procédure et d'avocat liés à la réélection de la Fédération suite au jugement du 14 décembre 2018.

2.4.2 Précisions sur d'autres dettes

Fournisseurs factures non parvenues	124 270
Provision congés payés	29 175
Personnel à payer	7 000
Charges sociales et fiscales sur provision congés à payer	13 158
Organismes sociaux à payer	45 565
Total	219 168

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. Imprimé en France.

2.5 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif		Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an	Échéances à plus 5 ans
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts obligataires convertibles (2)				
Créances rattachées à des participations				Autres emprunts obligataires (2)				
Prêts (1)				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Autres				- à 1 an au maximum à l'origine				
Créances de l'actif circulant :				- à plus de 1 an à l'origine	60 220	8 704	25 152	46 364
Créances Clients et Comptes rattachés	631	631		Emprunts et dettes financières divers (2) (3)				
Autres	592 832	592 832		Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	124 270	124 270		
Charges constatées d'avance				Dettes fiscales et sociales	113 226	113 226		
				Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
				Autres dettes (3)	158 961	158 961		
				Produits constatés d'avance				
TOTAL	593 463	593 463		**TOTAL**	476 697	405 181	25 152	46 364
(1) Prêts accordés en cours d'exercice Prêts récupérés en cours d'exercice				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice Emprunts remboursés en cours d'exercice		8 569		
				(3) Dont ..... envers les associés (indication du poste concerné)				

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France)

2.6 Compte de résultat

2.6.1 Ventilation des produits d'exploitation

Cotisations	420 431
Subventions	900 917
Autres produits	79 876
Total	1 401 224

2.6.2 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

Le résultat exceptionnel comporte essentiellement :

- La quote-part de subvention d'investissement virée au compte de résultat pour 70 849,43 €.
- Des pertes sur clients, comptes de tiers, dépôts et cautionnements et régularisations de subventions pour 36 162,89 €.
- La plus-value sur cession d'une partie de l'immeuble de Béthune pour 23 050,84 €.
- Boni sur subventions et provisions sur charges prescrites pour 43 933 €.

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	5 838	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	5 838	

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]

3 Informations relatives à l'effectif

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise – Techniciens et employés	9
Ouvrier	1
Total	14

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. (Imprimé en France)

4 Autres informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)

Notre entité ne provisionne pas ses engagements de retraites et avantages assimilés.

© 2017 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Le nom KPMG et le logo sont des marques déposées ou des marques de KPMG International. [Imprimé en France]